



## Les dix commandements

# 11. Le huitième commandement (2)

« Tu ne commettras pas de vol. »

Exode 20.15

Je poursuis ma réflexion sur le huitième commandement, qui déclare : « Tu ne commettras pas de vol. » Reprenons ce que le Catéchisme de Heidelberg déclare au sujet de ce commandement à la question 110 : « Que Dieu défend-il dans le huitième commandement? » Il y répond de la manière suivante :

« Dieu défend non seulement le vol et le pillage que punit le magistrat, mais aussi tous les mauvais moyens et desseins par lesquels nous essayons de nous emparer du bien de notre prochain, que ce soit par violence ou tricherie (comme par de faux poids, de fausses mesures, de faux métrages, de fausses marchandises, de fausses monnaies, par usure) ou par tout autre moyen défendu par Dieu; il nous interdit aussi toute avarice et tout gaspillage de ses dons. »

Dans un article précédent, nous avons examiné un certain nombre d'applications de ce commandement, en évoquant entre autres l'usure, c'est-à-dire les prêts à des taux d'intérêt exorbitants, la loterie, l'avarice et le gaspillage. Mais bien d'autres applications du huitième commandement devraient être envisagées. Par exemple, le paiement de salaires si bas aux ouvriers ou employés qu'ils ne leur permettent pas de survivre, et ce alors que la personne ou la compagnie qui emploie ces personnes effectue des profits substantiels grâce à leur travail. Mais, d'un autre côté, lorsque des employés ou ouvriers ne fournissent pas le travail qui leur est demandé, par paresse, négligence ou toute autre raison, ils volent leurs employeurs. Certaines grèves et les conditions dans lesquelles elles s'effectuent constituent aussi une forme de vol. Il ne s'agit pas ici de prendre parti de manière générale pour ou contre les employeurs, pour ou contre les employés, mais de souligner que le huitième commandement s'applique à chacun, d'une manière ou d'une autre, et quelle que soit sa position sociale. Dieu n'exempte personne de l'obéissance à sa loi.

Le Catéchisme de Heidelberg pose ensuite la question suivante à la question 111 : « Que Dieu te demande-t-il alors dans ce commandement? » Et il répond comme suit :

« De rechercher, autant qu'il est en mon pouvoir ce qui est utile à mon prochain, d'agir envers lui comme je voudrais qu'on agisse envers moi, de travailler fidèlement afin de pouvoir secourir ceux qui manquent du nécessaire. »

L'esprit du huitième commandement est ici exprimé de manière positive. Il s'agit d'un commandement visant au bien de son prochain. Comme Jésus-Christ l'a enseigné dans le Sermon sur la Montagne : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes* » (Mt 7.12). De plus, le Catéchisme rend clair que le travail personnel et les ressources financières qu'il engendre doivent aussi servir à aider ceux qui sont dans le besoin. En cela, il suit les paroles de Paul, dans la lettre aux Éphésiens : « *Que celui qui dérobaît ne dérobe plus, mais qu'il prenne plutôt de la peine, en travaillant honnêtement de ses mains, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin* » (Ép 4:28).

Ce partage pour aider les plus pauvres trouve son expression dans le service du diaconat, que l'on trouve institué au sein de l'Église dans le Nouveau Testament. Les diacres sont ceux qui sont appelés à distribuer les offrandes collectées dans l'Église pour aider les plus pauvres. Travailler et gagner de l'argent n'a donc pas seulement comme but de pourvoir à sa subsistance; cela doit aussi être utile aux autres. Envisager le travail de cette manière, c'est reconnaître que tout bien que nous acquérons nous vient de Dieu. En redonner une partie à ceux qui sont dans le besoin est l'expression d'une reconnaissance vis-à-vis de Dieu qui pourvoit lui-même à nos besoins. Par nous-mêmes, nous sommes dépourvus de tout à moins que Dieu ne nous nourrisse et ne nous donne le vêtement ou le toit dont nous avons besoin pour vivre. En redistribuant une partie de nos biens au moyen du diaconat de l'Église, nous signifions clairement que nous-mêmes nous sommes redevables à Dieu de tout ce que nous possédons. Il ne s'agit pas d'un acte de générosité à l'égard des autres pour nous faire bien voir d'eux, ou de la société, mais d'un signe de reconnaissance vis-à-vis de Dieu qui a abondamment pourvu à nos besoins.

Au cœur d'une telle attitude se trouve le motif exprimé maintes fois par Jésus-Christ dans l'Évangile : dans notre vie, il nous faut d'abord rechercher le Royaume de Dieu (Mt 6.33). C'est là le plus grand trésor que nous puissions acquérir, et il vaut la peine de tout sacrifier pour trouver ce trésor. Je citerai ici un passage du Sermon sur la Montagne prononcé par Jésus-Christ, et que l'on trouve dans l'Évangile selon Matthieu, au chapitre 6 :

*« Ne vous amassez pas des richesses sur la terre où elles sont à la merci de la rouille, des mites qui rongent, ou des cambrioleurs qui percent les murs pour voler. Amassez-vous plutôt des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni mites qui rongent, ni cambrioleurs qui percent les murs pour voler. Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. [...] Nul ne peut être en même temps au service de deux maîtres, car ou bien il détestera l'un et aimera l'autre, ou bien il sera dévoué au premier et méprisera le second. Vous ne pouvez pas servir en même temps Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis : ne vous inquiétez pas en vous demandant : qu'allons-nous manger ou boire? Avec quoi allons-nous nous habiller? La vie ne vaut-elle pas bien plus que la nourriture? Et le corps ne vaut-il pas bien plus que les habits? Voyez ces oiseaux qui volent dans les airs, ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent pas de provisions dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'avez-vous pas bien plus de valeur qu'eux? D'ailleurs, qui de vous peut, à force d'inquiétude, prolonger son existence, ne serait-ce que de quelques instants? Quant aux vêtements, pourquoi vous inquiéter à leur sujet? Observez les lis sauvages! Ils poussent sans se fatiguer à tisser des*

vêtements. Pourtant, je vous l'assure, le roi Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a jamais été aussi bien vêtu que l'un d'eux! Si Dieu habille avec tant d'élégance la petite plante des champs qui est là aujourd'hui et qui demain sera jetée au feu, à plus forte raison ne vous vêtira-t-il pas vous-mêmes? Ah, votre foi est encore bien petite! Ne vous inquiétez donc pas et ne dites pas : Que mangerons-nous? ou Que boirons-nous? Avec quoi nous habillerons-nous? Toutes ces choses, les païens s'en préoccupent. Mais votre Père, qui est aux cieux, sait que vous en avez besoin. Faites donc du Royaume de Dieu et de ce qui est juste à ses yeux votre préoccupation première, et toutes choses vous seront données en plus. Ne vous inquiétez pas pour le lendemain; le lendemain se souciera de lui-même. Chaque jour suffit sa peine. »

Citons encore ces deux courtes paraboles que Jésus-Christ a dites à ses disciples au sujet du Royaume de Dieu :

« Le Royaume des cieux ressemble à un trésor enfoui dans un champ. Un homme le découvre : il le cache de nouveau, s'en va, débordant de joie, vend tout ce qu'il possède et achète ce champ. Voici encore à quoi ressemble le Royaume des cieux : un marchand cherche de belles perles. Quand il en a trouvé une de grande valeur, il s'en va vendre tout ce qu'il possède et achète cette perle précieuse » (Mt 13.44-46).

Si j'ai reproduit ces passages de l'Évangile, c'est pour insister sur ce qui a vraiment une grande valeur aux yeux de Dieu. Non pas les richesses matérielles et comment les acquérir, mais une vie en harmonie avec la volonté et le plan de Dieu. Une vie où nous nous confions à sa grâce et à son amour. Une vie où nous ne sommes pas obsédés par l'acquisition de biens de toutes sortes, comme si ces biens pouvaient nous remplir de paix intérieure et nous amener à mieux aimer Dieu et notre prochain. En recherchant d'abord le Royaume de Dieu et ce qui est juste à ses yeux, nous pouvons marcher droit, vivre honnêtement, utiliser les dons que Dieu nous accorde au mieux de notre capacité, sans prétendre être nous-mêmes la source de ces biens. Dieu fait prospérer ceux qui vivent de cette manière. Encore une fois, cette prospérité ne signifie pas nécessairement l'abondance matérielle, mais la paix intérieure et la joie que donne cette paix.

Puissiez-vous vivre avec cette paix et cette joie, sachant que le Dieu qui vous a créé veille sur chacun de vous, sait ce dont vous avez besoin et vous demande de placer votre confiance en lui. Puissiez-vous lui remettre tous vos fardeaux et planifier votre vie en accord avec sa loi en lui demandant sa bénédiction. Il vous l'accordera, comme il la promet dans sa Parole.

Dans un prochain article, nous nous pencherons sur le neuvième commandement, qui enjoint de ne pas porter de faux témoignage contre son prochain.

---

**Éric Kayayan**, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, [foi-vie.org.za/fr/](http://foi-vie.org.za/fr/) et [www.foietvierreformees.org](http://www.foietvierreformees.org).

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))